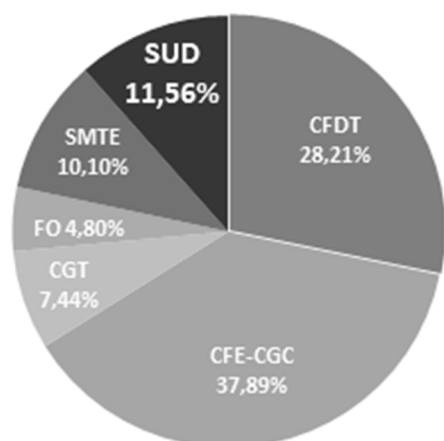


Résultat des élections professionnelles : SUD en 3^{ème} position
A toutes nos électrices et tous nos électeurs :
Merci pour votre confiance !

Collège		Inscrits	Votants	Blancs	Exprimés	CFDT	CFE/CGC	CGT	FO	SMTE	SUD
1 ^{er} APR	Voix	181	99	13	86	29	-	26	15	3	13
	%		54,70%	7,18%	47,51%	33,72%	-	30,23%	17,44%	3,49%	15,12%
2 ^{ème} ETAM	Voix	3244	2137	158	1979	545	320	297	164	208	445
	%		65,88%	4,87%	61,00%	27,50%	16,10%	15%	8,20%	10,50%	22,40%
3 ^{ème} Cadres	Voix	6884	4521	279	4242	1205	2070	146	124	426	271
	%		65,67%	4,05%	61,62%	28,41%	48,80%	3,44%	2,92%	10,04%	6,39%
Tous	Voix	10309	6757	450	6307	1779	2390	469	303	637	729
	Elus					10	15	1	1	3	4
	%		65,27%	4,67%	61,18%	28,21%	37,89%	7,44%	4,80%	10,10%	11,56%
	Ecart 2018/2013					+3,67%	-3,18%	-4,81%	+1,80%	+3,38%	-0,75%

- SUD obtient **11,56 % des voix** et reste la **3^{ème} organisation syndicale de l'établissement** (sur 6)
- SUD reste un **syndicat représentatif**, alors que la population de l'établissement a profondément changé depuis les précédentes élections de 2013 (départs en DA ou retraite, - 456 APR/ETAM, + 1547 Cadres).
- SUD reste la **2^{ème} organisation syndicale chez les ETAM** (22,4 % des voix).
- **SUD progresse chez les Cadres** (6,39 % des suffrages exprimés, +140 électeurs) et obtient pour la 1^{ère} fois des élus dans le 3^{ème} collège.



Elus SUD	Titulaire	Suppléant
2 ^{ème} collège	Anne Martinon	Stéphanie Boudier
	Christophe Delaine	Christian Morel
	Isabelle Foliot	Christine Seigne
3 ^{ème} collège	Joseph Morel-Guillemaz	Cécile Thomas-Poignant

1^{er} collège (APR, ATP < coef 270, apprentis < bac+2)

Faute de quorum (47,51% d'exprimés au lieu de 50%), un second tour aura lieu **mardi 4 et mercredi 5** décembre.

**Votez et faites voter pour les candidats SUD :
Willy Huault (Titulaire) et Rui Ferreira (Suppléant)**

C'est donc une nouvelle mandature de 4 ans qui commence, avec de nouvelles instances de représentation du personnel en nombre réduit (suppression des CHSCT et des DP).

Malgré des scores quasiment identiques qu'en 2013, SUD perd les trois quarts de ses élus qui passent de 32 élus CE+DP+CHSCT à 8 élus CSE.

**Pour continuer à défendre les intérêts de tous les salariés, nous avons besoin de vous :
Contactez-nous, rejoignez-nous, adhérez à SUD !**

Après l'affaire des faux espions, l'affaire Carlos Ghosn

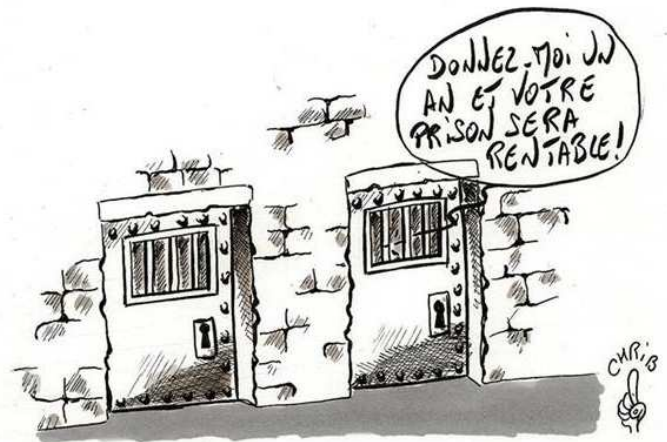
Le conseil d'administration de Mitsubishi a révoqué, lundi 26 novembre, Carlos Ghosn de ses fonctions de président. Celui de Nissan avait fait de même jeudi 22 novembre : une décision prise à main levée et à l'unanimité des sept administrateurs.

Parmi eux, **deux administrateurs représentant Renault**, Jean-Baptiste Duzan et Bernard Rey, **apparemment convaincus par les preuves présentées**.

Selon la télé publique japonaise, Ghosn aurait perçu **788 000 € par an de revenus non déclarés** via une filiale néerlandaise de Nissan. Il aurait **fait financer par le groupe six propriétés luxueuses**, à Paris, Amsterdam, Rio de Janeiro ou Beyrouth. Certains biens immobiliers auraient été **achetés avec des liquidités de Nissan** via des sociétés situées dans un **paradis fiscal des îles Vierges britanniques**. Le tout pour un montant de 18,7 millions de dollars...

Carlos Ghosn aurait minimisé ses revenus dans les rapports financiers de Nissan (en tout **62 millions d'euros de revenus dissimulés**). Il est également suspecté de ne pas avoir déclaré un **bonus de plus de 30 millions d'euros** lié à des plus-values dégagées sur ses actions. Ghosn aurait aussi fourni un **emploi fictif** à sa sœur, lui assurant 88 000 € par an depuis 2002, toujours aux frais du groupe. Quant aux salariés Renault, ils doivent signer une charte éthique lors de leurs entretiens annuels...

Ghosn incarcéré au Japon



Comment un dirigeant qui a la responsabilité de 470 000 salariés peut-il à ce point manquer d'exemplarité ?

Salaires mirobolants, actions gratuites... : Ghosn n'en avait visiblement jamais assez. Par contre pour les salariés Renault ou Nissan, il n'a cessé de prêcher la « modération salariale », d'intensifier le travail et de baisser les effectifs, en imposant notamment en France deux accords de compétitivité en 2013 et en 2017.

Les salariés n'ont pas à subir les conséquences de cette affaire

Dans ce contexte, SUD veillera à la défense des intérêts des salariés et de leur emploi. Nul n'est irremplaçable. L'activité de Renault et Nissan est avant tout le fruit du travail des salariés.

→ La direction de Renault vient de lancer un **audit interne** sur la rémunération de Ghosn. Il serait temps. SUD ne cesse de réclamer un **plafonnement de la rémunération** des dirigeants de Renault. Il n'y a peu de chance que cet audit interne débouche sur quoi que ce soit.

→ Cette affaire montre une fois de plus qu'il est nécessaire que les salariés exercent un **contre-pouvoir** dans l'entreprise en renforçant notamment leurs syndicats, à commencer par les plus combattifs et indépendants comme SUD.

Pas en notre nom

Lundi 19 novembre, tous les salariés du Groupe Renault ont reçu le message suivant :

« Mesdames, Messieurs,

Vous le savez, le Président-Directeur Général du Groupe Renault, Monsieur Carlos Ghosn, est appelé depuis quelques heures à répondre aux questions des autorités judiciaires japonaises. [...]

En votre nom, nous voulons écrire ici notre total soutien à notre Président-Directeur Général.

[...] Bien cordialement,

Thierry Bolloré – Mouna Sepehri »

Comment le nouveau directeur exécutif de Renault, nommé provisoirement en remplacement de Ghosn, et la Déléguée à la Présidence de Renault (chargée par ailleurs de la rémunérations de mandataires sociaux d'Orange) peuvent-ils parler au nom des 180 000 salariés du Groupe Renault ?

Chacun est libre d'apporter ou non son soutien à Carlos Ghosn, mais en son nom propre.